

Image not found or type unknown



assigner une personne en justice

Par **steffie80100**, le **23/11/2011** à **19:25**

Bonsoir,

J'aimerais savoir si mes frères et soeurs et moi-même pouvions bénéficier de l'aide juridictionnelle sachant que nous sommes 6 et qu'il y a une mineure scolarisée, un majeure scolarisé, une en congé parentale et les autres sans emploi et bénéficiant du rsa. Car nous aimerions dans le cadre d'une succession assigner un membre de notre famille pour nos présentations de signature pour un partage.

Merci

Par **Claralea**, le **24/11/2011** à **22:57**

bonsoir, lire ce lien pour les conditions de l'aide juridictionnelle <http://vosdroits.service-public.fr/F18074.xhtml>